

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
de la vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 20 FEVRIER 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 38

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, M. FROELICH, M. TREIBER, qui étaient représentés respectivement
par M. VOGEL, M. FEIG, M. TRAUTMANN.

MM. KELLER, MEYER-KUHN, GOETZ, LOBSTEIN, BABILON, RICHERT, Mme
KIEFER, (excusés) ; MM. WEISHAAR, STEINER, HERRLE.

DEL. N° 006/2006conseil

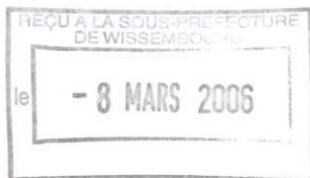
OBJET : ENVIRONNEMENT : MODIFICATION DU PERIMETRE DU SITE NATURA 2000.

- *VU les compétences de la communauté de communes,*
- *VU le code de l'environnement et notamment son article L414-1,*
- *CONSIDERANT le dossier de consultation en vue de la modification du périmètre du site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents » transmis par M. le Préfet,*
- *CONSIDERANT la demande d'extension de périmètre portant sur 5,1 km du ruisseau « Le Heimbach » entre la limite communale Wingen – Lembach et la frontière allemande permettant d'intégrer dans le site Natura 2000 de la Sauer l'intégralité de cet affluent,*
- *ENTENDU l'exposé du président,*
- *VU l'avis du bureau en date du 6 février 2006,*

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **donne délégation au bureau quant à l'émission de l'avis de la communauté de communes de la vallée de la Sauer sur la base du dossier de consultation transmis par M. le Préfet en vue de la modification du périmètre du site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents ».**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 3 mars 2006

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' and 'L'.